

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2023 - 51

# APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 SEPTEMBRE 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 30 novembre à 09 Heures 30 minutes,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20 avenue des Droits de l'Homme à ORLEANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31 Nombre de présents et pouvoirs : 20

Quorum: 16

Date de convocation : 23 novembre 2023

#### Présents

- Madame GALZIN Florence Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert Maire de Ladon
- Madame DESNOUES Véronique Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard Maire de Desmonts
- Monsieur HARDOUIN Patrick Maire de Neuville aux Bois
- Madame MELZASSARD Corinne Conseillère municipale de Château-Renard
- Monsieur MESAS Jacques Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur RIVIERE William Maire de la Neuville sur Essonne
- Monsieur LARCHERON Gérard Président de la CDC des Quatre Vallées
- Madame FLEURY Line Vice-Présidente du Conseil Départemental

### Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- Madame DURANT-GABORIT Anne	à	Madame FLEURY Line
- Madame AUVRAY Chantal	à	Monsieur BRICHARD Gérard
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé	à	Monsieur TURPIN Joël
- Monsieur CHOUIN Stéphane	à	Madame DESNOUES Véronique
- Monsieur LACROIX Bruno	à	Monsieur LARCHERON Gérard
- Monsieur JACQUET David	à	Madame MELZASSARD Corinne
- Madame GAY Catherine	à	Monsieur HARDOUIN Patrick

## Etaient absents et excusés :

Monsieur DEMAUMONT Franck - Madame LEVY Véronique - Monsieur CAMMAL Francis Monsieur GABELLE Jean-Pierre

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Le Procès-Verbal a été adressé aux membres du Conseil d'Administration le 03 octobre 2023. Il est approuvé à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme ORLÉANS, le 07 décembre 2023

La Présidente

Florence GALZIN